

PROCEDURE ADMINISTRATIVE A DESTINATION DES ETUDIANTS ANNEE 2024-2025

Mise à jour le 12/06/2024

FDS/IUT



Je me préinscris à l'option/UE sport au moment de mon inscription pédagogique à l'Université.



Je finalise mon inscription en cliquant sur le lien envoyé par le SUAPS par mail.



ODONTOLOGIE



Je me préinscris auprès de ma composante.



MOMA/ECO/DROIT/PHARMA/
ENSCM/MEDECINE/MAIEUTIQUE



Je reçois un mail de ma composante avec le lien d'inscription.



Je finalise mon inscription en cliquant sur le lien envoyé par ma composante.



Je récupère ma carte d'assiduité (carte papier) auprès de l'enseignant lors de ma première séance.



Je dois obligatoirement effectuer 10 séances à raison d'une séance par semaine (1h45/2h00) pour valider mon OPTION/UE/ELC.



Je fais signer ma carte par l'enseignant à chaque séance afin de valider ma séance.



L'évaluation est prévue en **Contrôle Continu Intégral** : Trois épreuves prévues sur les 10 séances dont la dernière étant la seconde chance



En cas d'absence, changement d'emploi du temps, maladie, blessures... Je préviens par mail au plus vite le SUAPS.